**Questions**

**I.Aspect Technique**

*A. Projets pilotes*: la demande de soumission parle d’un projet pilote pour les composantes des compétences de vie courante ainsi que pour la lecture / écriture. Voudriez-vous confirmer que : a) pour le produit technique à livrer concernant le projet pilote des compétences de vie courante, il s’agit d’une conception pilote, (Le Projet pilote  est une expérimentation du programme d’enseignement intégré basé sur les compétences de vie courantes dans les écoles. Le comité de Pilotage accompagne l’EPSP et le consultant pour sa validation et adoption).

b) que le produit attendu pour la lecture c’est la conception comprenant un plan détaillé de mise en œuvre,

c) qu’il ne revient pas à l’Assistance Technique de gérer la mise en œuvre des projets pilote, et que par conséquent, nous ne devrions pas inclure cette mise en œuvre dans la proposition de budget. (Pour b et c : lecture, En lien avec le produit 10 attendu de la consultation (voir TDR), l’assistance technique doit concevoir le projet pilote, coordonner les activités de sa mise en œuvre et veiller à l’assurance qualité des produits.)

*B.Disponibilité des partenaires du MEPSP* : Pour achever les produits techniques selon le chronogramme proposé, les partenaires du MEPSP commis à cette initiative doivent dédier suffisamment de leur temps à la conception, la revue et la validation des produits techniques. Selon l’expérience d’EDC en RDC, ces partenaires doivent partager leur temps pour faire face à de multiples demandes concurrentes, spécialement lors des périodes d’examens. Comment l’UNICEF entend-elle assurer la disponibilité des partenaires ministériels pour qu’ils soient à même d’appuyer cette initiative ? Par ailleurs, étant donné le rôle crucial que les responsables provinciaux devront jouer dans le développement professionnel des enseignants comme cela a été prescrit dans la politique de la formation des enseignants du primaire récemment validée, EDC demande si l’UNICEF envisage que le niveau provincial joue un rôle actif dans cette initiative.

C’est bien l’EPSP qui sollicite une assistance technique pour le volet Qualité de son Plan Intérimaire de l’Education. Il devra donc assurer la présence et la participation de son staff. En outre, dans les TDR de cette consultation, il est stipulé que «  La logistique d’organisation des ateliers et réunions est à charge de l’UNICEF». Cet appui sera apporté à l’EPSP lors de l’organisation des ateliers et des réunions par le consultant

*C.Chronogramme proposé* : Selon l’expérience d’EDC en RDC et ailleurs dans la région, on aura besoin de plus de temps pour terminer et valider des produits techniques de haute qualité que le temps proposé dans le chronogramme de l’appel d’offres. Est-ce qu’EDC peut proposer des alternatives de chronogrammes que nous pensons refléteraient mieux le temps requis ?

Correct, il faut faire des propositions que l’on va discuter ensemble.

D.Voudriez-vous clarifier si l’UNICEF s’intéresserait à un programme complet de compétences de vie courante ou seulement à l’éducation pour la paix et à la sensibilisation au genre. Nous demandons cela au vu du fait que les TDR se focalisent sur les compétences de vie, alors que la section sur les produits à livrer se réfère spécifiquement à la paix et au genre ET aux compétences de vie générales.

Les TDRs ont peut-être insiste sur la Paix et le Genre dans les produits comme ce sont des sujets nouveaux. En effet les CVC ont été abordé dans plusieurs projets autour de la prévention VIH/sida et la sante de la reproduction. Maintenant l’EPSP pense à une intégration plus large et étagée par degré (élémentaire, moyen et terminal). Dans les TDRs, le But pour les CVC est : « l’intégration dans les programmes nationaux du primaire des compétences de vie courantes (pour la santé, la prévention du VIH, la santé de la reproduction, l’hygiène, la nutrition, l’environnement, la protection contre les violences, le genre, la citoyenneté et la promotion de la paix) ».

**II.ASPECTS CONTRACTUELS**

1. Voudriez-vous fournir plus de détails sur la façon dont l’UNICEF envisage mener le processus d’approbation des produits techniques. Qui sera l’autorité qui approuvera, et quel sera la période maximale pour effectuer la revue de ces produits ? Deux comités ad hoc existent déjà à l’EPSP pour la Lecture et les CVC. Le dernier est Interministériel EPSP-Santé. Les PTFs œuvrant dans ces domaines y participent. Les délais pour la livraison des produits sont fixés dans les TDRs dans la rubrique « Echéance Maximale ».
2. La section 6 des TDR de l’appel d’offres explique les méthodes de paiement. Voudriez-vous clarifier qui au sein de l’UNICEF déterminera la période de temps pour soumettre les trois rapports requis et comment cette période de temps sera en accord avec les dates buttoirs proposées pour terminer les produits attendus. En plus, voudriez-vous clarifier comment l’UNICEF autorisera les paiements sur base de la revue des rapports exigés. La validation des produits est faite par les comités de pilotage pour chacune des matières (lecture et CVC). L’Unicef, à l’initiative de la section Education, procède au paiement des tranches au vu de ce rapport lui transmis par l’EPSP qui doit l’endosser. Le paiement se fait par virement bancaire.
3. Sous la partie II : Procédures pour l’appel d’offres, la section 12 relative aux pénalités dues aux retards stipule que l’UNICEF appliquera une pénalité de 0,1% par jour de retard de travail. Voudriez-vous clarifier si cette pénalité s’appliquera à chaque produit attendu ou à l’achèvement de tout le travail attendu dans son ensemble sous cet accord. En plus, tel que dit ci-dessus, la réalisation de ce contrat dans les délais dépend largement de la disponibilité des partenaires du Ministère et des efforts qu’ils fourniront. Voudriez-vous confirmer que les pénalités mentionnées dans la section 12 ne seront pas d’application suite aux retards causés par les difficultés rencontrées par les partenaires du Ministère dues aux multiples demandes concurrentes imposées à leur emploi de temps. (L’appui à apporter à l’EPSP dans la prise en charge des ateliers et des réunions pourra influer positivement sur les délais de livraison des produits)

**III.Soumission des propositions**

1. Les soumissionnaires doivent inclure les états financiers certifiés dans leurs propositions. EDC envisage de soumettre ses états financiers audités les plus récents en Anglais. Voudriez-vous confirmer que ces documents satisferont à cette exigence ? Prendre soin de les traduire en Français
2. Il est dit qu’il faudra soumettre une Feuille d’Identification de la Compagnie qui se trouve dans l’annexe 3. Il n y a pas d’annexes attachés à cet appel d’offres. L’UNICEF voudra-t-elle fournir une copie de l’Annexe 3 ainsi que tous les autres annexes requis ? Le présent appel d’offres ne contient que l’Annexe 4. Il faut télécharger le **dossier complet-format PDF** et le **Formulaire d’Enregistrement-format DOC (Ms Word)** que vous allez retrouver dans la rubrique **Appels d’Offres** sur <http://www.mediacongo.net>
3. L’UNICEF pourrait-elle confirmer en quelle langue il faudra soumettre la proposition, car cette information n’apparaît pas dans cet appel d’offres ? Oui, la langue pour cette soumission c’est le Français.